



Conférence L'ARCTIQUE IDENTITAIRE
Vendredi 29 avril 2011

Université du Québec à Montréal
La Chaufferie, Complexe des sc. Pierre-Dansereau (CO- R700)
175, Ave. du Président-Kennedy, Montréal (Québec) Canada

Mot de bienvenue (avec M. Stéphane Roussel)

9h30 - Table ronde (présentation en anglais)

-The Arctic is HOT-

Rob Huebert, Whitney Lackenbauer et Suzanne Lalonde

10h45 - Pause

11h00 - L'Arctique, ses conflits et ses habitants



Antoine Dubreuil

« Perspective comparée de la reconnaissance identitaire des autochtones de l'Arctique par la participation politique : voies nationales et développement international. »

La reconnaissance des identités et des spécificités des peuples autochtones de l'Arctique est passée et passe par leur participation politique aux décisions les concernant ou au moins tendant à les affecter et à avoir un impact sur leur mode de vie. Cette participation se déroule à deux niveaux. Au niveau national, ces peuples ont tendance à développer des expériences spécifiquement nationales, même s'il est possible d'opérer une certaine typologie en fonction de ces expériences. Au niveau international, ils se regroupent de

façon transnationale afin de peser diplomatiquement et de s'assurer une reconnaissance internationale de leurs demandes particulières. Nous nous proposons d'étudier cette double dynamique de reconnaissance identitaire au niveau national et international à travers les exemples comparés des Inuits et des Samis, peuples autochtones les plus représentatifs et aux effectifs les plus importants.

Les Inuits, qui se répartissent principalement entre l'Alaska, le Canada et le Groenland, sont regroupés au niveau international au sein du Conseil Circumpolaire Inuit et ils peuvent ainsi participer aux travaux du Conseil arctique. Mais leur reconnaissance au niveau national recouvre des réalités variées, aux implications politiques différentes : autonomie renforcée au Groenland vers une possible indépendance, accords de revendication territoriale à portée locale (Alaska, Labrador, TNO), culturelle (Québec) ou fédérale (Nunavut). Les Inuits canadiens se sont vus reconnus le droit de créer des sociétés qui les représentent et gèrent leurs ressources (Makivik, Nunavut Tungavik Inc.) et sont représentés par l'Inuit Tapiriit Kanatami. Quant aux Samis, ils se répartissent dans le nord de la péninsule scandinave entre Norvège, Suède, Finlande et Russie. Le modèle de reconnaissance est ici différent, puisque les Samis, sauf en Russie où ils se retrouvent au sein de RAIPON, se sont vus reconnaître leur identité culturelle et ont accédé à une représentation politique propre par le biais de parlements sames consultatifs. Ces Samis sont représentés par le Conseil parlementaire sami à l'international, notamment au sein du Conseil arctique.



Sébastien Maffione

The High Arctic Relocation in 1950's Inuit as "human flagpoles"

Considéré comme l'une des pages les plus sombres de l'Histoire canadienne, la politique de migration forcée des populations Inuit dans le Grand Nord canadien, exercée dans les années 50 par le Gouvernement fédéral canadien constitue l'une des représentations de souveraineté les moins connus en Arctique.

Vendu par le Gouvernement fédéral en place comme un « geste humanitaire » visant à améliorer le bien être et la vie quotidienne des Inuits, il est perçu en réalité comme une volonté des officiels d'affirmer la souveraineté du Canada dans le Grand Nord dans un contexte de Guerre Froide où Etats-Unis et bloc soviétique ont fait du théâtre Arctique un enjeu majeur.

Longtemps laissé sous silence par les officiels, mais présente dans les mémoires des populations autochtones, cette politique n'a trouvé que récemment une issue par des excuses publiques de la part du Gouvernement fédéral canadien.



Cette présentation se propose donc de revenir sur cette politique qui a marqué à jamais les consciences canadiennes et les conséquences à plus ou moins long terme pour les populations Inuit déplacées.

Robinson Tchapmegni

Les mécanismes internationaux de résolution de conflit en Arctique

Différentes raisons, absolument fondées, nous permettent de nous s'intéresser à l'Arctique en tant qu'objet d'étude. Notre intérêt se focalise sur les conflits qui s'y déroulent, à la stature internationale des États impliqués dans ces différends, ainsi qu'aux mécanismes internationaux de résolution des différends mis en place. Ces différends mettent aux prises de très « *gros joueurs* » de la scène internationale, à l'instar des États-Unis, de la Russie, du Canada, mais aussi, des « *outsider* » comme la Chine ou la France, véritable tête de pont de l'Union européenne sur la question de la gouvernance en Arctique. Il ne saurait être aisé de prime à bord, d'arbitrer ou de résoudre des différends mettant aux prises des pays, économiquement et militairement puissants, dont certains possèdent la bombe nucléaire, une arme internationalement réputée de dissuasion et de destruction à grande échelle. Cette donne indique d'ores et déjà les rapports de force, et vraisemblablement, la difficulté à trouver des consensus, notamment lorsque les intérêts des uns et des autres entrent en conflit. . Ce constat pose par ailleurs une problématique fondamentale, celle de l'échec des négociations intergouvernementales sur le sort de l'Arctique. Cette problématique entraîne plusieurs questions qui orienteront la réflexion :

- Pourquoi les États Arctiques ne réussissent-ils pas à s'entendre aux moyens d'accords bilatéraux ou multilatéraux sur la question de délimitation de leurs frontières respectives de manière à faire cesser les désaccords et tensions géopolitiques persistantes dans cette région du monde ?
- Qu'est ce qui explique l'inefficacité de la diplomatie et de la coopération internationale En Arctique ?
- Qu'est ce qui rend nébuleuse la question du droit international applicable dans ces différends?
- L'option militaire est-elle envisageable comme moyen pour régler ces différends?

Autant de questions qui témoignent de la délicatesse et du caractère sensible du sujet abordé. Parmi les multiples mécanismes de règlement des différents envisageables, trois d'entre eux ont particulièrement retenu notre attention : les mécanismes de défense et de sécurité, les mécanismes de diplomatie et de coopération internationale, ainsi que les mécanismes juridiques et juridictionnels.





Frédéric Lasserre

12h30 - Dîner

13h30 - Le Canada et l'Arctique



Jérémie Cornut

L'Arctique dans une perspective historique : retour sur quatre âges d'or

Au Canada, l'attention accordée à l'Arctique fluctue. Le sujet est parfois très populaire, tandis qu'il est presque ignoré à d'autres moments. Une étude scientométrique indique que le sujet est à l'avant-scène à quatre reprises depuis 1945 : entre 1956 et 1960, entre 1969 et 1977, entre 1983 et 1991, et depuis 2006. L'objectif de cette communication est de clarifier les logiques qui expliquent ces fluctuations. Différents facteurs peuvent être identifiés : la conjoncture politique, l'évolution de la politique internationale, les progrès techniques, les changements environnementaux et l'instrumentalisation politique se conjuguent pour inscrire l'arctique sur l'agenda politique et scientifique au Canada.



Philippe Genest

Le discours d'Harper et la construction de la souveraineté en Arctique



L'Arctique, ultime frontière géostratégique de la Terre et nouvel eldorado du Nord, est source de plusieurs revendications territoriales depuis quelques années, mais également de nombreuses spéculations sur la manière dont ces revendications se régleront. Si l'accélération de la fonte de la calotte polaire arctique explique bien évidemment cette situation, la quantité impressionnante de discours de souveraineté prononcés par le gouvernement Harper depuis son arrivée au pouvoir en 2006 en est aussi responsable. En effet, cette « course à l'Arctique » a depuis été alimentée par les élans discursifs d'Ottawa visant à convaincre ici et à l'étranger que le Canada est souverain, et plus encore, capable de faire respecter sa souveraineté au nord du 60^e parallèle.

Notre étude de cas s'est penchée sur les discours du Premier ministre du Canada, du ministre de la Défense nationale, des Affaires indiennes et du Nord ainsi que des Affaires étrangères entre 2006 et 2009 afin de comprendre les bases argumentaires utilisées dans l'affirmation de la souveraineté canadienne. Les conclusions de notre analyse de discours démontrent que pour l'ensemble des discours recueillis pour cette période, le caractère identitaire a davantage été utilisé que les considérations d'ordre économique, environnemental, de sécurité ou de défense, dans le but d'édifier l'idée de souveraineté territoriale du Canada en Arctique.

Ainsi, lorsque dans ses discours Ottawa prétend être souverain sur sa portion de l'Arctique, il fait souvent référence à la présence des Canadiens dans le Nord, à l'importance de la région dans l'histoire et l'avenir du pays, ou à la symbolique entourant le « Grand Nord canadien ». Grâce à ces nombreux discours, la représentation que les Canadiens ont d'eux-mêmes et du Nord a pu se renforcer dans les dernières années faisant en sorte que la nordicité canadienne, l'« Arctique sublime », puis le “ True North strong and free ” sont aujourd'hui peut-être plus vivants que jamais.



Marie-Pierre Busson

Le discours canadien sur l'Arctique : enjeu identitaire ou stratégie politique ?

Depuis que les soubresauts du réchauffement climatique ont révélé au grand jour le potentiel énergétique et commercial du Grand Nord, les milliers de km du littoral arctique et les eaux qui le bordent s'inscrivent désormais comme un espace géostratégique hautement convoité.

Dans un contexte international, on aurait tendance à croire que le Canada est fondamentalement pacifiste et axé sur le multilatéralisme. Or, dans le dossier de l'Arctique, cette rhétorique laisse transparaître une volonté ferme de défendre tous azimuts une région qu'il réclame, au-delà de la revendication territoriale, comme partie

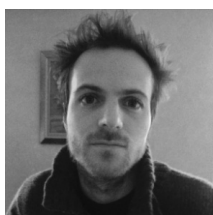


intégrante de son identité nationale. Comment justifier un tel comportement? La notion d'identité peut-elle influencer à ce point l'élaboration d'une dimension de politique étrangère? Où est-ce là un stratagème ingénieux du Canada pour dissimuler d'autres motivations?

Rappeler et souligner dans les discours le caractère identitaire du Nord semble coïncider avec l'idée que la puissance des symboles nationaux peut accroître la pertinence et la recevabilité de certains comportements sur la scène internationale, *au nom des valeurs nationales*. Instrumentaliser l'Arctique comme partie intégrante de cette « identité » n'aura donc jamais été aussi à propos.

14h30 - Pause

14h45 - L'Union Européenne et l'Arctique



Guillaume Breugnon

« Vers une redéfinition de l'identité Arctique »

L'identité des territoires arctiques a admis de nombreuses acceptions au cours du siècle précédent, notamment par le biais des représentations véhiculées par les gouvernements circumpolaires. Espace inaccessible au début du XX^e siècle, « glacier stratégique » durant la Guerre Froide, « réservoir énergétique » en ce début de XXI^e siècle, le rôle et l'identité de l'Arctique se définissent en fonction de la conjoncture régionale et mondiale.

La mise en valeur d'activités économiques (notamment énergétiques) et l'évolution du concept de « territoire » chez les communautés autochtones engagent l'Arctique dans un processus de « dénordification ». Le Grand Nord s'ouvre au monde, son identité est en constante redéfinition.





Joël Plouffe

French High North Ambitions
L'Arctique, pourquoi pas ?

From legendary expeditions in the Arctic, to regional/international security alliances and an important scientific Arctic/Antarctic national/international research program, French ambitions in the High North appeared well before climate change framed the Arctic as the future El dorado or Far West. In fact, together, explorers, scientists and tourists have established a romantic sense of proximity (discourse) between the circumpolar north and the French Republic. Today, with disappearing sea ice and new security responsibilities and challenges in dealing with the Arctic and the world, this relationship is taking broader and new dimensions: it is being enlarged through a distinctive non-coastal/non-arctic state foreign policy discourse that corresponds to contemporary French ambitions in a competitive globalized world. This narrative is organized via economic, political and diplomatic strategies that aim to integrate France, a G8 power, to an “exclusively defined” and rapidly evolving and powerful Arctic neighborhood. This process promotes the national interest and seeks to establish for France security gains in a changing (and unique) geopolitical setting.

This paper is divided in three parts. It first frames the geopolitical setting in which France’s ambitions are being pursued today against an emerging apprehension of “Arctic exclusion” for non-coastal states. Second, it identifies two dimensions to the national interest: a) Arctic regional stability (Arctic Council; NATO; EU; French Ambassador to the Poles; IPY; UNCLOS) as a required foreign policy objective to b) achieve energy security through Arctic natural resources extraction. This last part will focus on France’s bilateral relations with Arctic states Norway and Russia (new trilateral setting) where French companies (Total at Russia’s Shtokman gas field and Total+GDF/Suez at Norway’s Snøvit gas field) are defining and consolidating a circumpolar identity for France in a changing Arctic (through physical presence, long term natural resource extraction; direct dialogue and high level diplomacy with Arctic states...).



Olivier Vedrine



15h45 - Pause

16h00 - La Russie et l'Arctique



Camille Hamm

Nouvelle Zemble : La Russie entre préservation de l'environnement et stratégie énergétique

Prise dans la mouvance alarmiste du changement climatique, la Russie se fend d'une initiative qui la place en position volontariste grâce à la création du parc national *Rousskaïa Arktika* en plein cœur de l'archipel de la Nouvelle Zemble.

Héritière d'un lourd passé d'activités nucléaire soviétique pendant la Guerre Froide, et d'une circulation commerciale maritime au carrefour de la route du Grand Nord, l'archipel de la Nouvelle Zemble doit donc devenir en 2011 le parc national russe arctique le plus septentrional.

La Russie peut-elle parvenir à l'achèvement d'objectifs touristiques et écologiques aussi ambitieux ? Un certain nombre d'éléments permettent d'en douter: le contexte géostratégique de la course aux derniers gisements d'hydrocarbures de la planète, ou le double discours des dirigeants russes quant au devenir de l'Arctique.

Il va donc s'agir de découvrir comment la République Fédérale de Russie, prise entre les deux feux contradictoires de l'énergie et de la sauvegarde de la faune et de la flore de la région, va réussir à relever les défis de taille qui l'attendent.

Ekaterina Piskunova

Les efforts d'analyser la position russe en Arctique dans l'optique identitaire représentent un défi de taille. La quête identitaire de la Russie entamée depuis le démantèlement de l'Union soviétique pour combler le vide créé par la chute de l'idéologie soviétique n'a jamais abouti. Le discours identitaire existant est plutôt faible et semble devenir surtout un élément de mobilisation, instrumentalisé par les autorités russes et les milieux proches des militaires. Inévitablement, il se résume avant tout au nationalisme et aux enjeux de sécurité. Ainsi, sans être un élément majeur de l'identité russe en proie d'une crise profonde, l'Arctique demeure toutefois une composante importante de la stratégie du Kremlin qui, tout comme à l'époque soviétique, se définit par les menaces externes.





Sarah Goyette

Relations russo-norvégiennes : le défi de la mer de Barents

Les opportunités économiques, associées à l'important potentiel d'exploitation des hydrocarbures en mer de Barents, interpellent les deux puissances énergétiques qui la bordent : la Norvège et la Russie. Cependant, cette nouvelle réalité met au défi leurs relations puisqu'en plus de se trouver dans la même région d'exploitation, elles se partagent, en grande partie, le marché européen, leur principal marché d'exportation gazière. Ces nouveaux enjeux économiques accroissent les risques de compétition entre les deux voisines, malgré des relations bilatérales relativement harmonieuses. Dans ce contexte, l'asymétrie qui caractérise les relations russo-norvégiennes et qui désavantage la Norvège pourrait contribuer à ce que celle-ci subisse des pressions supplémentaires de la part de sa voisine. Néanmoins, face à ce risque potentiel, la Norvège sait user de stratégie. En demeurant en accord avec son modèle de politique étrangère traditionnel, elle agit sur la dynamique régionale en intervenant au niveau de ses partenaires institutionnels, soit l'OTAN et l'UE, ainsi qu'auprès de la Russie. Le rôle de la Norvège devient donc multiple puisqu'elle doit s'assurer d'entretenir de bonnes relations avec ces trois acteurs, tout en veillant à ce que les relations entre ses partenaires et la Russie demeurent stables. La Norvège souhaite ainsi conserver l'équilibre entre sa sécurité économique et nationale et ses relations de bon voisinage avec la Russie.

L'OPSA tient à remercier ses partenaires habituels:



De même que le FQRSC, le CRSH et ArcticNet pour leur soutien financier.

